

TECHNIQUES SANITAIRE - ACCESSOIRES



MIROIR :

- Le bord inférieur du miroir doit être compris entre 20 cm et 90 cm depuis le sol. *Cela permet aux personnes en fauteuil roulant ou aux personnes de petite taille de se regarder dans le miroir sans que cela ne crée un danger pour les personnes malvoyantes susceptibles de ne pas pouvoir l'identifier s'il descend jusqu'au sol.*
- Le miroir peut être pourvu d'une commande permettant de régler son inclinaison. *Ce système permet aux personnes en fauteuil roulant ou de petite taille de s'observer en pied.*
- L'éventuel système de commande est à une hauteur de 90 cm depuis le sol et à 45 cm au maximum de distance latérale depuis l'axe du lavabo. *De manière à tenir compte d'une zone de préhension réduite.*



✓ Commande pour l'inclinaison du miroir positionnée de façon adéquate. Barre de protection au pied du lavabo empêchant le contact avec le siphon

✗ Hauteur trop importante de la base du miroir



✓ Miroir incliné sans commande

✗ Hauteur trop importante de la base du miroir

✓ Miroir incliné Porte-manteaux à hauteur adaptée Espace libre sous lavabo

✗ Hauteur trop importante de la base du miroir



DISTRIBUTEUR DE SAVON :

- Idéalement, le distributeur est fixé à un support (mur, tablette). *Afin d'éviter tout risque de renversement ainsi qu'un repositionnement inadéquat par un autre usager.*
- Il est directement accessible depuis le lavabo et/ou depuis le siège de douche et/ou depuis la baignoire.
- Son positionnement se situe à une profondeur maximale de 60 cm depuis la face avant du lavabo ou depuis le dossier de la baignoire côté zone de transfert. Et à 20 cm au maximum de la face avant du siège de douche.
- À une distance latérale maximale de 45 cm depuis

- l'axe du lavabo ou du siège de douche (du côté opposé à la zone de transfert).
- La commande et le bec verseur se situent à une hauteur de 90 cm depuis le sol. Hauteur de 70 cm dans le cas d'une baignoire.
- La commande est actionnable poing fermé. *Le respect de ces critères est indispensable pour les personnes ayant une zone et des capacités de préhension restreintes.*
- Le distributeur est de couleur contrastée par rapport à l'environnement immédiat.

SÈCHE-MAINS :

- Là aussi, on privilégie le choix d'un équipement fixe (distributeur de serviettes ou soufflerie) pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus.
- Il est directement accessible depuis le lavabo.

Caractéristiques indispensables :

Miroir

- Hauteur bord inférieur : entre 20 et 90 cm depuis le sol
- Commande permettant l'inclinaison du miroir

Distributeur de savon

- Système fixe
- Directement accessible depuis le lavabo et/ou le siège de douche et/ou la baignoire côté zone de transfert
- À une profondeur de max. 60 cm depuis la face avant du lavabo ou depuis le dossier de la baignoire (côté zone de transfert) et à max. 20 cm depuis la face avant du siège de douche
- À max. 45 cm de distance latérale par rapport à l'axe du lavabo et/ou du siège de douche
- Hauteur commande et bec verseur : max. 90 cm depuis le sol
- Commande actionnable poing fermé
- De couleur contrastée par rapport à l'environnement immédiat

Sèche-mains

- Système fixe
- Directement accessible depuis le lavabo
- À 60 cm de profondeur au maximum depuis la face avant du lavabo
- À 45 cm de distance latérale au maximum depuis l'axe du lavabo
- Soufflerie ou zone de distribution du papier à 90 cm depuis le sol
- Commande à une hauteur comprise entre 90 et 110 cm depuis le sol
- Commande actionnable poing fermé
- De couleur contrastée par rapport à l'environnement immédiat



Caractéristiques indispensables :

Goupillon

- Receveur fixe
- Positionné hors zone de transfert
- Fixation au niveau de la face avant de la cuvette ou dans une zone desservie par une aire de rotation de min. 150 cm de diamètre et à 50 cm de distance latérale de tout angle rentrant ou de tout autre obstacle
- Hauteur extrémité libre du manche : entre 50 et 80 cm depuis le sol
- Couleur contrastée par rapport à l'environnement immédiat

Dévidoir papier toilette

- Situé sur l'une des barres d'appui

Dans le cas contraire :

- À 45 cm de distance latérale par rapport à l'axe de la cuvette
- À maximum 20 cm de la face avant de la cuvette
- Hauteur : entre 60 et 80 cm depuis le sol
- Couleur contrastée par rapport à l'environnement immédiat

Poubelle

- Système fixe
- Positionnée hors zone de transfert
- Hauteur ouverture et éventuel mécanisme de commande : entre 60 et 80 cm depuis le sol
- Mécanisme d'ouverture actionnable poing fermé ou couvercle pourvu d'une prise ergonomique
- Couleur contrastée par rapport à l'environnement immédiat

Porte-manteaux

- Hauteur : entre 90 et 110 cm depuis le sol
- Desservi par aire de manœuvre de min. 150 cm et à 50 cm de distance latérale de tout angle rentrant ou de tout autre obstacle
- Extrémité libre du crochet en saillie de min. 5 cm par rapport à la paroi de support
- Couleur contrastée par rapport à l'environnement immédiat

TECHNIQUES SANITAIRE - ACCESSOIRES

GOUPILLON :

- Le receveur du goupillon est fixé à une paroi. *Cela permet d'éviter tout risque de renversement. Il pourrait être impossible à ramasser par une personne en fauteuil roulant ou par une personne vieillissante. Cela évite également tout repositionnement inadéquat par un autre usager, personnel d'entretien...*
- Il est positionné hors zone de transfert, à 50 cm de distance latérale de tout angle rentrant ou de tout autre obstacle et desservi par une aire de rotation de minimum 150 cm.
- Dans les toilettes qui ne disposent pas d'une aire de rotation à l'intérieur du local, il est positionné contre la paroi parallèle à la cuvette du côté opposé à la zone de transfert, au niveau de la face avant de la cuvette.
- L'extrémité libre du manche du goupillon se situe à une hauteur comprise entre 50 et 80 cm depuis le sol. *Son positionnement doit tenir compte des possibilités de circulation au sein du local et de l'emplacement de la ou des zones de transfert. En outre, il doit également tenir compte d'une zone de préhension restreinte.*
- Il est de couleur contrastée par rapport à celle de l'environnement immédiat.

DÉVIDOIR PAPIERTOILETTE :

- Idéalement, il se situe sur l'une des barres d'appui (via un accessoire de support). Attention toutefois que son positionnement sur la barre n'entrave pas la possibilité d'appui sur celle-ci.
- Dans le cas contraire, il se situe à une distance latérale de 45 cm au maximum depuis l'axe longitudinal de la cuvette, à 20 cm au maximum de la face avant de cette dernière et à une hauteur comprise entre 60 et 80 cm depuis le sol. *Le respect de ces critères est indispensable pour l'usage par toute personne présentant une zone de préhension réduite (déficience motrice, enfant...).*
- Il est de couleur contrastée par rapport à celle de l'environnement immédiat.

POUBELLE :

- Idéalement, elle est fixée à une paroi, toujours pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment.
- Elle est localisée en dehors des aires de manœuvre et de transfert. Idéalement, les poubelles des cabines de toilettes sont accessibles depuis la cuvette.
- La hauteur de l'ouverture est comprise entre 60 et 80 cm depuis le sol.
- Le mécanisme d'ouverture est actionnable poing fermé ou le couvercle dispose d'une prise ergonomique. Par conséquent, les poubelles à pédales sont proscrites dans les toilettes adaptées. Elles conviennent cependant très bien aux toilettes traditionnelles car elles évitent de devoir se baisser.
- Elle est de couleur contrastée par rapport à l'environnement immédiat.

PORTE-MANTEAUX :

- Ils se situent à une hauteur comprise entre 90 et 110 cm depuis le sol.
- Ils sont impérativement positionnés sur la porte du local si celui-ci dispose des dimensions minimales.
- Dans le cas contraire, ils sont accessibles depuis une aire de manœuvre de 150 cm de diamètre au minimum et à 50 cm minimum de distance latérale de tout angle rentrant ou de tout autre obstacle.
- L'extrémité libre du crochet est en saillie de 5 cm au minimum par rapport à la paroi de support.
- Leur couleur est contrastée par rapport à l'environnement immédiat.

